

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 22 MARS 2019

Siège FFCO - 15 Passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres élus présents (15)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Hélène EDIAR, Vincent FREY, Sylvie MARCHESIN, Daniel POËDRAS, Thierry VERMEERSCH.

Membres excusés (3)

Dominique ETIENNE (pouvoir à Hélène EDIAR), Joël POULAIN (pouvoir à Daniel POËDRAS), Laurent LAINE.

Membre absent (1)

Agnès EUDIER

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

Début de la réunion à 20h30, quorum atteint de 17 voix/19.

Introduction

Le Président accueille les participants et informe le Comité Directeur sur le nombre de 7951 licenciés à ce jour, contre 7877 au 31.03.2018, ce qui représente une croissance de 74 licenciés, soit environ 1%.
Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du CD du 26.01.2019

Le compte-rendu du Comité Directeur est soumis au vote et **adopté à l'unanimité**

2. Approbation des votes électroniques

Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur la confirmation des votes en ligne :

- Modification des statuts et du règlement intérieur : adopté à l'unanimité
- Validation des trois candidatures au Comité Directeur : adopté à l'unanimité
- Vote de l'augmentation du taux de base : adopté à l'unanimité
- Vote de l'affectation du résultat : adopté à l'unanimité
- Proposition d'évolution des redevances : adopté à l'unanimité
- Vote du budget prévisionnel 2020 : adopté à l'unanimité

3. Calendrier 2019

Le Comité Directeur prend acte du retrait de candidature des organisateurs de "Paris Orienteering City Race" suite au courrier des présidents des clubs 7512IF et 9404IF reçu le 29/01/2019.

4. Calendrier 2020

Benjamin CLEMENT-AGONI et Sylvie MARCHESIN présentent au Comité Directeur les différentes candidatures au calendrier 2020 à traiter.

• CO à pied

- Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs du 8 au 10 mai 2020 (CDCO 42) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.
- Nationales Sud-Est Moyenne Distance et Longue Distance les 18 et 19 juillet 2020 (CDCO73) : expertise en cours → vote reporté.

- Course à étapes « Normandie O'Tour » les 26 et 27 septembre 2020 (2704NM) : expertise en cours → vote reporté.
- Championnat de France de Nuit, Championnat de Sprint et Critérium National des Equipes les 22, 24 et 25 octobre 2020 : deux dossiers de candidatures ayant été reçus (dossier du CDCO34/CDCO11 et dossier du CDCO19), le Comité Directeur décide d'envoyer un expert pour évaluer ces deux dossiers, puis un vote électronique sera proposé pour valider une des deux candidatures.

• CO à VTT

- Championnat de France de Sprint et Championnat de France de Longue Distance les 13 et 14 juin 2020 (6709GE) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.

5. Nouveau site internet : point d'avancement

Daniel POËDRAS présente au Comité Directeur un historique de l'avancement du nouveau site internet et informe celui-ci du délai de livraison pour septembre qui semble très compromis. En effet, suite à une rencontre avec SEVANOVA, quant au planning proposé, qui ne correspond pas aux attentes établies, ce prestataire, tout en reconnaissant avoir mal estimé le travail, propose de le réaliser celui-ci mais avec une plus-value significative au devis initialement signé.

Cette situation, n'étant pas acceptable, car non-respect du planning validé par les deux parties, le Trésorier informe le Comité Directeur que ce point ayant été étudié par le précédent Bureau Directeur, il a pris contact avec le service juridique de la MAIF pour conseil et celui-ci préconise, dans un premier temps d'envoyer à SEVANOVA une lettre recommandée pour contestation et mise en demeure de la réalisation d'exécuter la prestation pour le prix convenu et dans les délais convenus, avec référence aux articles du Code Civil (art. 1344 et suivants). Notre conseil considère que nous devons aussi nous appuyer sur le fait que SEVANOVA a évalué, en tant que professionnel et avec un cahier des charges précis, une prestation avec un planning de réalisation et qu'il doit s'y tenir. Daniel POËDRAS va aider le Trésorier et la Trésorière-adjointe à l'élaboration de ce courrier pour l'étayer avec tous les éléments factuels de suivi de ce dossier. Le Comité Directeur en prend note.

6. Erasmus + Sport 2019 : projet « Orienteering in Europe »

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur qu'il a été contacté par une structure italienne pour être impliqué dans un projet Erasmus + Sport 2019 « Orienteering in Europe » centré autour de la formation des jeunes, matériel et encadrants. En tant que fédération, si implication, il y aurait la possibilité de toucher des fonds à hauteur de 16 000 euros sur 2 ans. Après discussions, le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité pour candidater et envoyer un dossier dans ce cadre.

7. Courrier des clubs co-organisateur des 3 jours de Paques en Alsace 2019

Vincent FREY, étant en conflit d'intérêt, se retire de la discussion et du vote pour le traitement de ce point.

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur du courrier de demande de l'organisateur, les clubs de Mulhouse et de Belfort, des 3 Jours de Pâques de déduire le coût des cadeaux pour les redevances dues à la FFCO.

Après analyse, le Comité Directeur vote : 10 contre et 5 abstentions, demande non validée.

8. Préparation de l'Assemblée Générale du 23.03.2019 : questions des ligues

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que la fédération a reçu dans les délais statutaires les questions des membres associés et une première version de celles de la Ligue Ile-de-France, et en retard une deuxième version des questions de l'Ile-de-France ainsi que celles de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et de la Ligue Occitanie. Il précise que la Fédération a également reçu, enfin dans la journée, veille de l'AG, des questions de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Concernant toutes les questions, le Comité Directeur élabore les réponses à apporter.

Clôture du Comité Directeur à 23h00

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI